



Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Avant que vous ne preniez connaissance dans la presse d'informations relatives au programme SIRHEN, je souhaite dès à présent vous apporter les éléments d'éclairage suivants.

Comme vous le savez, le programme SIRHEN a débuté il y a maintenant plus de 10 ans. Ce programme a connu des complications dans ses développements qui ont entraîné des retards importants. Les difficultés rencontrées étaient notamment liées à l'extension progressive du périmètre du projet et à des défauts de conception initiale de l'architecture qui, bien qu'à l'état de l'art, s'est avérée particulièrement complexe à maîtriser et à faire évoluer.

Après une phase d'audit approfondi engagée à compter de 2012, un programme de refondation a été lancé en 2016 avec l'accord de la DINSIC. Cette refondation repose sur une nouvelle organisation, une nouvelle méthodologie (méthode « agile à l'échelle »), l'amélioration de l'usine logicielle, la refonte de l'architecture et l'optimisation des chaînes de production.

Dans un premier temps, les développements se sont focalisés sur cinq nouveaux modules : le remplacement, l'évaluation, le mouvement des personnels de direction, le suivi de l'année de stage et la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des enseignants (PPCR: parcours professionnels, carrières et rémunérations). Cette phase a été déterminante pour instaurer une nouvelle dynamique et démontrer la capacité des équipes en charge du programme à piloter la transformation ainsi que celle de tous les services concernés à travailler ensemble.

Conformément aux engagements pris en 2016, un rapport d'étape de la refondation du programme (bilan des travaux menés en 2017 et trajectoire pour l'année 2019) a été transmis à la DINSIC au cours du premier trimestre de cette année. Dans une note du 4 juillet 2018, tout en soulignant la très grande qualité du travail effectué par les équipes qui ont piloté la refondation, la DINSIC estime que la trajectoire telle qu'elle a été validée en 2016 ne sera pas respectée tant en termes de calendrier qu'en termes budgétaires. Elle considère que le programme n'est pas en capacité d'aboutir sans un changement profond et préconise une réorientation substantielle.

Cette réorientation suppose, selon la DINSIC :

- de réduire la dette technique des anciens SIRH de manière à garantir durablement leur maintenabilité ;
- de concevoir un système pivot autour du « dossier agent » pour transformer SIRHEN en une véritable plate-forme RH. Ce « dossier agent » doit constituer la base de ce système pivot, alimenté par les référentiels et les données de l'ensemble des SIRH existants ;
- de déployer une architecture conçue selon une approche modulaire, en cohérence avec l'approche « plate-forme » qui régit la transformation numérique de l'État ;
- de construire, à coût maîtrisé, une trajectoire d'amélioration continue et répondant en priorité aux dysfonctionnements métiers et techniques les plus irritants ;
- de continuer à structurer une organisation centrée autour de produits pilotés par des équipes réduites au plus près des attentes du terrain.

Face à ces constats, le Ministre de l'Éducation nationale, en lien avec le Secrétaire d'État au numérique, a décidé de prendre en compte ces nouvelles orientations qui rejoignent certaines des pistes de travail évoquées avec la direction de programme début 2018. Il convient donc de mettre

un terme au programme SIRHEN sous sa forme actuelle pour passer à une nouvelle démarche de pilotage de nos SIRH, incrémentale et modulaire, portée par des équipes projet autonomes travaillant au plus près des équipes métiers tant en administration centrale qu'en académie. Nous savons en effet, ainsi que la DINSIC, que nous pouvons nous appuyer en toute confiance sur les compétences et l'efficacité de l'ensemble de ceux qui concourent actuellement au programme SIRHEN pour mener à bien cette transformation. Nous savons également que nous réutiliserons l'essentiel des modules qui ont été développés dans le cadre du programme SIRHEN pour les incrémenter dans la nouvelle architecture.

Le travail des prochaines semaines consistera à définir les modalités de la maintenabilité des anciens SIRH, à définir une nouvelle trajectoire et de nouvelles modalités d'organisation et à identifier plus finement les modules à réutiliser dans le cadre de la future architecture. La DINSIC accompagnera la direction de programme ainsi que les équipes des maîtrises d'ouvrage (DGESCO, DGRH, DAF) pour structurer ces évolutions d'ici la rentrée. Des déplacements auront lieu à la fin du mois d'août dans chacune des académies qui concourent au programme SIRH pour échanger avec l'ensemble des équipes.

Le monde numérique comme vous le savez est un monde en mouvement qui nous oblige à nous adapter sans cesse. Les évolutions proposées sont une opportunité pour inscrire nos SIRH dans une stratégie qui permettra de répondre à cette nécessité de nous ajuster rapidement aux évolutions technologiques et aux transformations métiers.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vos compétences pour engager cette profonde transformation. Le comité stratégique prévu le mardi 24 juillet à 10h sera l'occasion de partager de manière plus approfondie, en présence de la DINSIC, le constat et d'échanger sur les étapes de travail à venir.

Très cordialement,

*Marie-Anne Lévêque
Secrétaire générale
Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation*